

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2019

13 élus présents. Secrétaire de séance : B. SABOT

Délibérations

PROJET CITY STADE

En regard du très grave préjudice que connaît la commune, avec l'incendie du mardi 17 septembre qui a entièrement détruit l'atelier communal et le matériel qu'il contenait, le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce pour le report de la réalisation du stade multisports, initialement prévue cet automne.

Cependant, ce projet ayant été fortement soutenu par l'Etat, la Région et le Département, il n'est pas abandonné et les subventions accordées, à hauteur de 42 638 € seront maintenues. L'ouverture des plis aura lieu le 30 septembre prochain lors de la commission d'appel d'offres. Une négociation sera engagée avec les entreprises retenues.

VENTE PAVILLONS LOCATIFS

La Préfecture de l'Allier, par courrier du 12 août 2019, sollicite l'avis de la commune sur la proposition de vente des 4 logements locatifs restants, détenus par Auvergne Habitat.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur cette proposition. Mme le Maire souhaite cependant que soit rappelé le fait que les locataires actuels des pavillons concernés, s'ils ne sont pas intéressés par l'acquisition de leur logement, doivent pouvoir continuer à occuper ce même logement à titre de location.

SINISTRE INCENDIE

Afin de pouvoir encaisser les diverses indemnisations à venir par l'assurance couvrant ce sinistre, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne quitus à Mme le Maire pour signer les quittances relatives à ce même sinistre.

Questions Diverses

L'objet principal de ce Conseil Municipal était de faire un point sur la situation, à l'ensemble des élus, suite à l'important sinistre qui frappe la commune. Les diverses expertises sont en cours. Mme le Maire tient à signaler la solidarité exprimée par les communes voisines et plus particulièrement celles de Charmes et Brout –Vernet et les en remercie chaleureusement. Mme le Maire signale également l'efficacité des sapeurs pompiers qui ont réussi à sauver la salle des associations jouxtant le bâtiment qui a brûlé. Un courrier de remerciement sera adressé au SDIS de Vichy.

Des échanges ont été conduits sur le renouvellement du gros matériel, sur la reconstruction d'un nouveau bâtiment. Des démarches ont déjà été lancées pour obtenir un soutien financier de l'Etat, du Département et de la Région.

La séance est levée à 22h.